



**Madame, Mademoiselle,
Monsieur,**

Avant de vous rapporter, dans le présent journal les principales décisions du Conseil, je vous adresse, au nom de la nouvelle équipe municipale, nos remerciements pour la confiance que vous nous avez accordé le 9 mars dernier.

Les suffrages obtenus par les conseillers municipaux élus, s'échelonnant entre 72 et 90% des suffrages exprimés, cette nouvelle équipe pourra se mettre sereinement au travail pour atteindre des objectifs que nous nous sommes fixés.

J'ai également noté, le mécontentement de quelques électeurs, et nous ne manquerons pas de prendre en compte leurs avis en organisant plus de concertation.

Le Maire,
Michel BOURGEOIS



budget initial 2007, et comprennent :

- Les dépenses réelles évaluées à 77 391 €, en progression de 6.86% par rapport au budget initial 2007.
- Une dotation aux amortissements fixée à 48 826 €, en application et conformément aux durées d'amortissement de la délibération N° 11 du 20/02/2007. Cette somme permettra de régulariser l'amortissement d'un certain nombre de biens inscrits dans notre patrimoine avant 2006.
- Des dépenses imprévues fixées à 4 500 €.

Chapitre 011, la progression des achats prend notamment en compte l'augmentation du volume des fournitures utilisées par notre agent d'entretien.

Le coût des services extérieurs et des impôts et taxes est stable.

Chapitre 012, les dépenses de personnel ont été réévaluées pour tenir compte du remplacement de notre secrétaire de mairie, en congé maladie, puis maternité.

Ces nouvelles dépenses seront compensées, en partie, par des remboursements d'indemnités journalières par la CPAM et notre assurance.

Chapitre 65, la fin de notre participation au remboursement de l'emprunt souscrit par l'association foncière au moment du

remembrement explique la diminution des dépenses de ce chapitre.

Chapitre 66, la réduction de l'endettement de la commune se traduit par une baisse de 12.16 % des charges d'intérêts.

Les recettes sont arrêtées à hauteur de 126 214 €. Elles sont estimées en fonction des

données connues à ce jour.

Concernant la section d'investissement

Les dépenses et recettes sont arrêtées à hauteur de 117 253 €

En complément des opérations en cours, reconduites sur 2008, le Conseil municipal a décidé d'inscrire au budget initial les opérations suivantes :

Opération 049 : Renouvellement de matériel pour l'entretien des espaces verts. L'acquisition de nouveaux matériels sera étudiée avec la commune de Coulevon, après le renouvellement des conseils municipaux.

Opération 051 : Ouverture d'un nouveau programme d'amélioration et de rénovation de la voirie.

Opération 052 : Extension de l'éclairage public rue de Fanican. (Suite aux nouvelles constructions)

Un crédit de 10 000 € a également été ajouté à l'opération N° 039, Aménagement de l'espace Fanican, et 6 000 € à l'opération 047, des travaux de renforcement du génie civil de communication étant nécessaires.

Ce budget primitif sera ajusté en cours d'année par la nouvelle équipe municipale, en fonction des orientations prises.

Conseil municipal du 27 février 2008

Principales décisions

Budget communal 2008

Concernant la section de fonctionnement :

Les dépenses sont arrêtées à hauteur de 126 214 €, soit une baisse de 9.72 % par rapport au

**Dépenses Budget communal Fonctionnement**

					0,2112	0,4304		0,1154	0,1154
Coefficient d'épargne > 0.2					0,2112	0,4304		0,1154	0,1154
Coefficient de rigidité structurelle < 0,60					0,2575	0,3380		0,3307	0,3307
Dépenses réelles					72 421,00 €	61 491,51 €	- €	77 391,00 €	77 391,00 €
Dépenses d'ordre					67 385,00 €	49 945,44 €	- €	48 826,00 €	48 826,00 €
Total des dépenses					139 806,00 €	111 436,95 €	- €	126 217,00 €	126 217,00 €
Maximum imprévus					5 094,08 €	4 611,86 €	- €	5 466,83 €	5 466,83 €
Articles	Chapitres	O/R	Services	Désignation articles	Budgétisé 2007	Réalisé 2007	Reportés 2007	Budget 2008	Total Budget 2008
60	011			Achats et variations de stocks	9 275,00 €	7 834,30 €	- €	10 320,00 €	10 320,00 €
61	011			Services extérieurs	8 000,00 €	5 623,79 €	- €	8 030,00 €	8 030,00 €
62	011			Autres services extérieurs	7 084,00 €	6 285,80 €	- €	7 005,00 €	7 005,00 €
63	011			Impôts taxes et versement assimilés (Hors 012)	610,00 €	683,02 €	- €	620,00 €	620,00 €
Total 011 Charges à caractère général					24 969,00 €	20 426,91 €	- €	25 975,00 €	25 975,00 €
63	012			Impôts taxes et versement assimilés (Chapitre 012)	280,00 €	244,99 €	- €	340,00 €	340,00 €
64				Charges de personnel	27 550,00 €	27 851,92 €	- €	32 905,00 €	32 905,00 €
Total 012 Charges de personnel					27 830,00 €	28 096,91 €	- €	33 245,00 €	33 245,00 €
Total 022 Dépenses imprévues de fonctionnement					4 500,00 €	- €	- €	4 500,00 €	4 500,00 €
Total 023 Virement section investissement					17 772,00 €	- €	- €	- €	- €
675	042			Valeur comptable des immobilisations cédées	- €	595,84 €	- €	- €	- €
6811	042			Dotations aux amortissements	49 613,00 €	49 349,60 €		48 826,00 €	48 826,00 €
Total 042 Opérations d'ordre entre section					49 613,00 €	49 945,44 €	- €	48 826,00 €	48 826,00 €
Total 65 Autres Charges gestion courante					12 539,00 €	10 384,77 €	- €	11 402,00 €	11 402,00 €
Total 66 Charges financières					2 583,00 €	2 582,92 €	- €	2 269,00 €	2 269,00 €
TOTAL DEPENSES					139 806,00 €	111 436,95 €	- €	126 217,00 €	126 217,00 €
Recettes Budget Communal Fonctionnement									
002	002			Excédent antérieur reporté Fonc.	44 931,00 €	- €		39 530,00 €	39 530,00 €
Total 002 Excédent antérieur reporté Fonc.					44 931,00 €	- €	- €	39 530,00 €	39 530,00 €
Total 013 Atténuation des charges					- €	863,55 €	- €	1 500,00 €	1 500,00 €
Total 042 Opérations d'ordre entre section					- €	445,84 €	- €	- €	- €
Total 70 Produits des services					601,00 €	7 282,23 €	- €	614,00 €	614,00 €
Total 73 Impôts et taxes					55 661,00 €	58 470,62 €	- €	47 630,00 €	47 630,00 €
Total 74 Dotations et participation					38 602,00 €	38 783,63 €	- €	36 932,00 €	36 932,00 €
Total 75 Autres produits Gestion Courante					8,00 €	9,89 €	- €	8,00 €	8,00 €
Total 76 Produits Financiers					3,00 €	6,91 €	- €	3,00 €	3,00 €
Total 77 Produits Exceptionnels					- €	174,00 €	- €	- €	- €
TOTAL RECETTES					139 806,00 €	106 036,67 €	- €	126 217,00 €	126 217,00 €
TOTAL RECETTES - TOTAL DEPENSES					- €	- 5 400,28 €	- €	- €	- €



Dépenses Budget communal Investissements

Articles	Chapitres	O/R	Services	Désignation articles	Budgétisé 2007	Réalisé 2007	Reportés 2007	Budget 2008	Total Budget 2008
Total 001 Solde d'exécution d'investissement reporté					81 504,00 €	- €	- €	- €	- €
Total 040 Opération d'ordre entre section					- €	445,84 €	- €	- €	- €
Total 16 Remboursement d'emprunts					6 677,00 €	6 676,84 €	- €	6 991,00 €	6 991,00 €
Total 20 Immobilisation incorporelles					118 132,00 €	118 132,00 €	- €	- €	- €
2112	21	030		Terrains de voirie	2 088,00 €	994,54 €	1 093,00 €		1 093,00 €
2117	21	032		Bois, forêts	5 900,00 €	1 946,48 €	3 953,00 €		3 953,00 €
21571	21	049		Matériels roulants	4 150,00 €	2 300,00 €			- €
21578	21	049		Autre matériel et outillage	12 000,00 €	399,00 €	500,00 €	6 000,00 €	6 500,00 €
Total 21 Immobilisations corporelles					24 138,00 €	5 640,02 €	5 546,00 €	6 000,00 €	11 546,00 €
2315	23	030		Programme voirie 2003/2007	85 558,00 €	45 622,28 €	31 800,00 €		31 800,00 €
2315	23	039		Aménagement espace Fanican	14 000,00 €	- €	14 000,00 €	10 000,00 €	24 000,00 €
2315	23	042		Programme espaces verts 2005/2008	4 008,00 €	- €	4 008,00 €		4 008,00 €
2315	23	047		Aménagement esthétique 6ème tranche	30 000,00 €	- €	30 000,00 €	6 000,00 €	36 000,00 €
2315	23	048		Extension éclairage public rue des Sources	17 910,00 €	- €	17 910,00 €		17 910,00 €
2315	23	051		Programme voirie 2008/2015				37 498,00 €	37 498,00 €
2315	23	052		Extension éclairage public rue de Fanican				7 500,00 €	7 500,00 €
Total 23 Immobilisations en cours					151 476,00 €	45 622,28 €	97 718,00 €	60 998,00 €	158 716,00 €
TOTAL DEPENSES					381 927,00 €	176 516,98 €	103 264,00 €	73 989,00 €	177 253,00 €

Recettes Budget communal Investissements

Articles	Chapitres	O/R	Services	Désignation articles	Budgétisé 2007	Réalisé 2007	Reportés 2007	Budget 2008	Total Budget 2008
Total 001 Solde d'exécution reporté					- €	- €	- €	84 979,00 €	84 979,00 €
Total 021 Virement de la section de fonctionnement					17 772,00 €	- €	- €	- €	- €
Total 024 Produits de cessions					150,00 €	- €	- €	- €	- €
Total 040 Opération d'ordre entre section					49 613,00 €	49 945,44 €	- €	48 826,00 €	48 826,00 €
10222	10			FCTVA	11 649,00 €	11 649,00 €		17 394,00 €	17 394,00 €
10223	10			TLE	3 000,00 €	4 035,00 €		2 000,00 €	2 000,00 €
1068	10			Excédent de fonctionnement	259 874,00 €	259 874,60 €		- €	- €
Total 10 Dotation Fonds Divers Réserves					274 523,00 €	275 558,60 €	- €	19 394,00 €	19 394,00 €
131	13	049		Subventions d'équipement transférables	1 500,00 €	- €			- €
1323	13	030		Programme de voiries 2003/2007 Bordures de trottoirs	16 615,00 €	17 496,00 €			- €
1323	13	051		AED Programme de voirie 2008/2015				2 300,00 €	2 300,00 €
Total 13 Subvention d'investissement					18 115,00 €	17 496,00 €	- €	2 300,00 €	2 300,00 €
Total 16 Emprunts et dettes assimilées					21 754,00 €	- €	21 754,00 €	- €	21 754,00 €
TOTAL RECETTES					381 927,00 €	343 000,04 €	21 754,00 €	155 499,00 €	177 253,00 €
TOTAL RECETTES - TOTAL DEPENSES					- €	166 483,06 €	- 81 510,00 €	81 510,00 €	- €

Le détail de ce budget est consultable en mairie ou sur le site Internet de la commune : www.vi-va.fr



Service de l'eau potable : Budget primitif 2008

Concernant la section exploitation :

Les dépenses et recettes sont arrêtées à hauteur de 23 101 €. Les évaluations des dépenses et recettes de l'exercice, sont sensiblement identiques à celles de 2007. Un crédit de 3 399 € est inscrit au compte 615, en prévision d'éventuelles réparations sur le réseau. Une nouvelle taxe, « Lutte contre la pollution » s'ajoute aux dépenses d'exploitation de ce service. Perçue par l'agence de l'eau pour toutes les communes et à compter du 1^{er} janvier 2008, cette nouvelle taxe figurera sur les factures d'eau 2008 à hauteur de 0.038 € par m³

Concernant la section d'investissement :

Les dépenses engagées, mais non encore réalisées sur les opérations 023, 028, et 046 sont reportées sur le budget 2008.

Le total des dépenses et recettes est arrêté à hauteur de 117 051 €. Une nouvelle opération N° 050, concernant le déplacement des branchements d'eau à l'extérieur des habitations, est programmée à hauteur de 5000 €. Au niveau des recettes d'investissement, le remboursement de la TVA sur les investissements 2006, permet une réduction de l'emprunt de 8 987 €.

Dépenses d'exploitation									
Articles	Chapitres	O/R	Services	Désignation articles	Budgétisé 2007	Réalisé 2007	Report 2007	Budget 2008	Total 2008
60	011			Achats et variations de stocks	9 000,00 €	6 451,54 €	- €	9 100,00 €	9 100,00 €
606	011			Achats non stockés	9 000,00 €	6 451,54 €	- €	9 100,00 €	9 100,00 €
6061	011			Fournitures non stockable (eau)	8 400,00 €	6 271,66 €		8 500,00 €	8 500,00 €
6063	011			Fourniture d'entretien et petits équipements	600,00 €	179,88 €		600,00 €	600,00 €
61	011			Services extérieurs	2 565,00 €	579,19 €	- €	3 949,00 €	3 949,00 €
615	011			Entretiens réparations	2 065,00 €	136,56 €		3 399,00 €	3 399,00 €
618	011			Divers	500,00 €	442,63 €		550,00 €	550,00 €
63	011			Impôts taxes et versement assimilés	4 300,00 €	4 275,50 €	- €	4 605,00 €	4 605,00 €
637	011			Autres impôts, taxes	4 300,00 €	4 275,50 €		4 300,00 €	4 300,00 €
637	011			Lutte contre la pollution (Agence de l'eau)				305,00 €	305,00 €
Total 011 Charges à caractère général					15 865,00 €	11 306,23 €	- €	17 654,00 €	17 654,00 €
67				Charges exceptionnelles	30,00 €	- €	- €	30,00 €	30,00 €
673				Titre annulés	30,00 €	- €	- €	30,00 €	30,00 €
Total 67 Charges exceptionnelles					30,00 €	- €	- €	30,00 €	30,00 €
68	68			Amortissements	5 417,00 €	5 416,91 €	- €	5 417,00 €	5 417,00 €
Total 68 dotation aux amortissements					5 417,00 €	5 416,91 €	- €	5 417,00 €	5 417,00 €
TOTAL DEPENSES					21 312,00 €	16 723,14 €	- €	23 101,00 €	23 101,00 €
Recettes d'exploitation									
Total 002 Excédent antérieur reporté					3 369,00 €	- €	- €	4 853,00 €	4 853,00 €
70	70			Ventes produits fab., Prestation de service, Marchandises	16 000,00 €	16 264,32 €	- €	16 305,00 €	16 305,00 €
7011	70			Eau	14 000,00 €	14 122,32 €		14 000,00 €	14 000,00 €
7012				Lutte contre la pollution				305,00 €	305,00 €
7064	70			Location compteurs	2 000,00 €	2 142,00 €		2 000,00 €	2 000,00 €
Total 70 Ventes produits fab., Prestation de service, Marchandises					16 000,00 €	16 264,32 €	- €	16 305,00 €	16 305,00 €
Total 77 Produits exceptionnels					1 943,00 €	1 942,37 €	- €	1 943,00 €	1 943,00 €
TOTAL RECETTES					21 312,00 €	18 206,69 €	- €	23 101,00 €	23 101,00 €
TOTAL RECETTES - TOTAL DEPENSES					- €	1 483,55 €	- €	- €	- €

Dépenses d'investissement									
001	001			Déficit antérieur reporté	99 813,00 €	- €	- €	67 838,00 €	67 838,00 €
Total 001 Déficit antérieur reporté					99 813,00 €	- €	- €	67 838,00 €	67 838,00 €
1022	10			Fonds globalisés d'investissement	795,00 €	794,15 €			- €
Total 10 Dotations fonds divers réserves					795,00 €	794,15 €	- €	- €	- €
1391	13			Subvention d'équipement	1 943,00 €	1 942,37 €		1 943,00 €	1 943,00 €
Total 13 Subventions d'investissement					1 943,00 €	1 942,37 €	- €	1 943,00 €	1 943,00 €
2315-23	23			Installation, matériel outillage	123 705,00 €	120 818,40 €	2 000,00 €		2 000,00 €
2315-28	23				5 373,00 €	3 408,60 €	1 964,00 €		1 964,00 €
2315-46	23				115 000,00 €	55 062,45 €	38 306,00 €		38 306,00 €
2315-50	23							5 000,00 €	5 000,00 €
Total 23 Immobilisations en cours					244 078,00 €	179 289,45 €	42 270,00 €	5 000,00 €	47 270,00 €
TOTAL DEPENSES					346 629,00 €	182 025,97 €	42 270,00 €	74 781,00 €	117 051,00 €
Recettes d'investissement									
1022	10			Fonds globalisés d'investissement	35 252,00 €	36 046,33 €		10 013,00 €	10 013,00 €
Total 10 Dotations fonds divers réserves					35 252,00 €	36 046,33 €	- €	10 013,00 €	10 013,00 €
131	13			Subventions d'équipement	218 495,00 €	172 538,56 €	23 143,00 €		23 143,00 €
Total 13 Subventions d'investissement					218 495,00 €	172 538,56 €	23 143,00 €	- €	23 143,00 €
1641-23	16			Emprunts en Euros	35 815,00 €	- €	35 815,00 €	- 8 987,00 €	26 828,00 €
1641-46	16			Emprunts en Euros	51 650,00 €		51 650,00 €		51 650,00 €
									- €
Total 16 Emprunts et dettes assimilées					87 465,00 €	- €	87 465,00 €	- 8 987,00 €	78 478,00 €
28158	28158			Autres amortissements	5 417,00 €	5 416,91 €		5 417,00 €	5 417,00 €
Total 28 Amortissement des immobilisations					5 417,00 €	5 416,91 €	- €	5 417,00 €	5 417,00 €
TOTAL RECETTES					346 629,00 €	214 001,80 €	110 608,00 €	6 443,00 €	117 051,00 €
TOTAL RECETTES - TOTAL DEPENSES					- €	31 975,83 €	68 338,00 €	- 68 338,00 €	- €

Le détail de ce budget est consultable en mairie ou sur le site Internet de la commune : www.vi-va.fr

Service de l'assainissement collectif : Budget primitif 2008



Concernant la section de fonctionnement :

Les dépenses et recettes de cette section sont arrêtées à hauteur de 10 488 €
Le compte 637, autres impôts, taxes et versements, est ajusté en fonction des augmentations annoncées, du traitement des eaux usées par la Communauté de Communes de l'Agglomération de Vesoul. (+7%)

Ce service n'est pas équilibré par ses propres ressources. En 2008, la subvention d'exploitation du budget communal a été estimée à 2 402 €.

L'exploitation de ce service supportera également à compter de 2008 une nouvelle taxe perçue par l'agence de l'eau pour la modernisation des réseaux. Cette taxe est fixée à hauteur de 0.026 € / m³

Concernant la section d'investissement :

Les dépenses sont arrêtées à hauteur de 3 174 € et comprennent uniquement le remboursement de l'emprunt et la reprise des subventions. Aucun travail d'investissement n'est programmé en 2008.

De ce fait cette section est excédentaire.

**Dépenses Budget Assainissement Exploitation**

Articles	Chapitres	O/R	Services	Désignation articles	Budgétisé 2007	Réalisé 2007	Reports 2007	Budget 2008	Total Budget 2008
615	11			Entretien et réparations	1 000,00 €	- €		1 000,00 €	1 000,00 €
637	11			Autres impôts, taxes et versements	5 400,00 €	5 293,87 €		5 800,00 €	5 800,00 €
637	11			Redevance pour modernisation des réseaux				220,00 €	220,00 €
Total 011 Charges à caractère général					6 400,00 €	5 293,87 €	- €	7 020,00 €	7 020,00 €
Total 66 Charges financières					857,00 €	856,33 €	- €	693,00 €	693,00 €
Total 68 Dotations aux amortissements					2 775,00 €	2 774,63 €	- €	2 775,00 €	2 775,00 €
TOTAL DEPENSES EXPLOITATION					10 032,00 €	8 924,83 €	- €	10 488,00 €	10 488,00 €

Recettes Budget assainissement Exploitation

7012				Redevance pour modernisation des réseaux				220,00 €	220,00 €
7061	70			Red. d'assainissement collectif	7 000,00 €	7 397,60 €		7 200,00 €	7 200,00 €
Total 70 Produits des services du domaine et ventes diverses					7 000,00 €	7 397,60 €	- €	7 420,00 €	7 420,00 €
Total 74 Subventions d'exploitation					2 177,00 €	672,50 €	- €	2 402,00 €	2 402,00 €
Total 76 Produits financiers					231,00 €	231,49 €	- €	- €	- €
777				Quote-part des subventions d'inv. Transf.	624,00 €	623,24 €		666,00 €	666,00 €
Total 77 Produits exceptionnels					624,00 €	623,24 €	- €	666,00 €	666,00 €
TOTAL RECETTES EXPLOITATION					10 032,00 €	8 924,83 €	- €	10 488,00 €	10 488,00 €
RECETTES - DEPENSES					- €	- €	- €	- €	- €

Dépenses Budget Assainissement Investissement

1391	13			Subvention d'équipement	624,00 €	623,24 €		666,00 €	666,00 €
Total 13 Subvention d'investissement					624,00 €	623,24 €	- €	666,00 €	666,00 €
1641	16			Emprunts en euro	2 387,00 €	2 386,82 €		2 508,00 €	2 508,00 €
1688	16			Intérêts courus	232,00 €	231,49 €			- €
Total 16 Emprunts et dettes assimilées					2 619,00 €	2 618,31 €	- €	2 508,00 €	2 508,00 €
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT					3 243,00 €	3 241,55 €	- €	3 174,00 €	3 174,00 €

Recettes Budget assainissement Investissement

Total 001 Solde d'exécution d'investissement reporté					14 551,00 €	- €	- €	22 544,00 €	22 544,00 €
Total 10 dotations fonds divers réserves					2 075,00 €	2 075,00 €	- €	19,00 €	19,00 €
Total 13 Subvention d'équipement					6 385,00 €	6 385,50 €	- €	- €	- €
Total 16 Emprunts et dettes assimilées					190,00 €	189,64 €	- €	- €	- €
Total 28 Amortissements des immobilisations					2 775,00 €	2 774,63 €	- €	2 775,00 €	2 775,00 €
TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT					25 976,00 €	11 424,77 €	- €	25 338,00 €	25 338,00 €
RECETTES - DEPENSES					22 733,00 €	8 183,22 €	- €	22 164,00 €	22 164,00 €

Lotissement Les Coteaux de la Roche : Budget primitif 2008Concernant la section de fonctionnement

Les dépenses et recettes sont arrêtées à hauteur de 420 120 €

Les dépenses concernent les travaux de viabilisation restant à réaliser, les charges financières estimées à 4 200 € et la variation des encours de production de biens.

La section d'investissement, équilibrée par un emprunt à hauteur de 415 920 €, constate les variations de stock.

Ce budget ne prévoit pas, pour l'instant, de vente de parcelles viabilisées. Ces opérations seront constatées dans des décisions modificatives.



FONCTIONNEMENT

Articles	Chapitres	O/R	Services	Désignation articles	Budgétisé 2007	Réalisé 2007	BP 2008
DEPENSES							
Total 002 Déficit antérieur reporté					55 557,00 €	- €	- €
6015	011			Terrain à aménager	66 702,00 €	66 701,69 €	- €
6045	011			Achats études et prestations de services	14 705,00 €	14 704,22 €	7 250,00 €
605	011			Achat matériel équipement et travaux	94 005,00 €	94 000,00 €	171 230,00 €
608	011			Frais accessoires sur terrains en cours d'aménagement	1 278,00 €	1 274,39 €	1 000,00 €
Total 011 Charges à caractère général					176 690,00 €	176 680,30 €	179 480,00 €
Total 66 Charges financières					814,00 €	810,46 €	4 200,00 €
7133	042			Variation des encours de production de biens			232 240,00 €
Total 042 Opération d'ordre entre section					- €	- €	232 240,00 €
608	043			Autres charges exceptionnelles			4 200,00 €
Total 043 Opération d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement							4 200,00 €
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT					233 061,00 €	177 490,76 €	420 120,00 €
RECETTES					Budgétisé 2007	Réalisé 2007	BP 2008
7133	042			Variation des encours de production de biens	232 247,00 €	232 237,02 €	415 920,00 €
796	043			Transfert de charges financières	814,00 €	810,46 €	
Total 042 Opération d'ordre entre section					233 061,00 €	233 047,48 €	415 920,00 €
796	043			Transfert de charges financières			4 200,00 €
Total 043 Opération d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement							4 200,00 €
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT					233 061,00 €	233 047,48 €	420 120,00 €
RECETTES - DEPENSES					- €	55 556,72 €	- €

INVESTISSEMENT

Articles	Chapitres	O/R	Services	Désignation articles	Budgétisé 2007	Réalisé 2007	BP2008
DEPENSES							
Total 001 Déficit antérieur reporté							232 240,00 €
3351	040			Terrains	116 723,00 €	116 722,26 €	116 723,00 €
3354	040			Etudes, prestations de services	20 084,00 €	20 083,07 €	27 334,00 €
3355	040			Travaux	94 256,00 €	94 000,00 €	265 230,00 €
33581	040			Frais accessoires	622,00 €	621,23 €	1 622,00 €
33586	010			Frais financiers	814,00 €	810,46 €	5 011,00 €
Total 040 Stocks					232 499,00 €	232 237,02 €	415 920,00 €
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT					232 499,00 €	232 237,02 €	648 160,00 €
RECETTES					Budgétisé 2007	Réalisé 2007	BP2008
Total 16 Emprunts reçus					232 499,00 €	- €	415 920,00 €
3351	040			Terrains			116 723,00 €
3354	040			Etudes, prestations de services			20 084,00 €
3355	040			Travaux			94 000,00 €
33581	040			Frais accessoires			622,00 €
33586	040			Frais financiers			811,00 €
Total 040 Stocks					- €	- €	232 240,00 €
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT					232 499,00 €	- €	648 160,00 €
RECETTES - DEPENSES					- €	- 232 237,02 €	- €



Rôle d'affouage 2007/2008

Par délibération N°42 du 24 septembre 2007 le Conseil municipal a adopté le mode de partage des bois destinés à l'affouage 2007/2008 **Article 075642.**

Un appel de candidature a été adressé à tous les foyers du Village. La date limite de dépôt était fixée au vendredi 8 février 2008 avant 20heures.

Compte tenu du volume de bois constaté après abattage des arbres, les bois de chauffage issus de cette coupe ont été partagés en 16 lots d'une contenance sensiblement équivalente.

Nous avons reçu 16 candidatures dans les délais.

Le partage des lots par tirage au sort a été effectué en séance publique et en présence du Maire, de Mme Jacqueline JEANPIERRE et de MM Bruno Michel et Patrice ROCHE.

Le rôle d'affouage a été arrêté à hauteur de 515.08 €



ELECTIONS MUNICIPALES DU 9 MARS 2008

Les résultats

Nombre d'inscrits : 180

Nombre de suffrage exprimés : 130

Ont obtenu :

M. Alain BERSOT	118 voix
Mlle Stéphanie HURET	114 voix
M Jérôme SCHULER	113 voix
M. Thierry BAGUET	110 voix
M Jean-Pierre POUGET	110 voix
Mme Christelle BOHN	103 voix
Mme Jacqueline JEANPIERRE	101 voix
Mme Janine LYAUTEY	100 voix
Mlle Mariam WAIL	98 voix
M. Bruno MICHEL	94 voix
M. Michel BOURGEOIS	94 voix

Conseil Municipal du 14 mars 2008

Election du Maire

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants

	Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	11
A DEDUIRE : bulletins litigieux énumérés aux articles L65 et L66 du code électoral	-	1
RESTE pour le nombre de suffrages exprimés	=	10
Majorité absolue		6

Ont obtenu :

M BOURGEOIS Michel, 10 voix

M. BOURGEOIS Michel ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé Maire et a été immédiatement installé

10

Election du 1^{er} adjoint

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants

	Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	11
A DEDUIRE : bulletins litigieux énumérés aux articles L65 et L66 du code électoral	-	1
RESTE pour le nombre de suffrages exprimés	=	10
Majorité absolue		6

Ont obtenu :

M. MICHEL Bruno

Mme JEANPIERRE Jacqueline

M. MICHEL Bruno ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé 1^{er} adjoint

8

2

Election du 2^{er} adjoint

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants

	Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	11
A DEDUIRE : bulletins litigieux énumérés aux articles L65 et L66 du code électoral	-	2
RESTE pour le nombre de suffrages exprimés	=	9
Majorité absolue		5

Ont obtenu :

Mme JEANPIERRE Jacqueline

Mme JEANPIERRE Jacqueline ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé 2^{ème} adjoint

9



Election du 3^{er} adjoint

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants

	Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	11
A DEDUIRE : bulletins litigieux énumérés aux articles L65 et L66 du code électoral	-	1
RESTE pour le nombre de suffrages exprimés	=	10
Majorité absolue		6

A obtenu :

M. BERSOT Alain

M. BERSOT Alain ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé 3^{ème} adjoint

10



Election du délégué à la Communauté de commune de l'Agglomération de VESOUL

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

	Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	11
A DEDUIRE : bulletins litigieux énumérés aux articles L65 et L66 du code électoral	-	1
RESTE pour le nombre de suffrages exprimés	=	10
Majorité absolue		6

A obtenu :

M BOURGEOIS Michel, 10 voix

M. BOURGEOIS Michel ayant obtenu la majorité absolue est désigné délégué à la Communauté de communes de l'agglomération de VESOUL

10



Election du délégué suppléant à la Communauté de commune de l'Agglomération de VESOUL

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

	Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	11
A DEDUIRE : bulletins litigieux énumérés aux articles L65 et L66 du code électoral	-	1
RESTE pour le nombre de suffrages exprimés	=	10
Majorité absolue		6

Ont obtenu :

M. MICHEL Bruno, 10 voix

Mme JEANPIERRE Jacqueline

M. MICHEL Bruno ayant obtenu la majorité absolue est désigné délégué suppléant à la Communauté de Communes de l'Agglomération de VESOUL

9

1



La prochaine réunion du conseil municipal devrait être fixée au vendredi 21 février 2008 à 20heures 30 à la Mairie de Villeparois.

L'ordre du jour sera affiché trois jours avant la séance à la porte de la mairie et sera consultable sur le site Internet de la Commune. Nous vous rappelons que les séances du Conseil municipal sont publiques.



Information diverses

Modification du planning des jours de collecte des ordures ménagères pour l'année 2008

Mardi 11 novembre 2008 ➡ Collecte du verre : Lundi 10 novembre 2008

Mercredi 24 décembre 2008 ➡ Collecte ordures ménagères : Mardi 23 décembre 2008



Décharge interdite

La zone ouverte sur le plateau de Fanican, pour y déposer les excédents des chantiers communaux est désormais fermée.

Le dépôt de matériaux, même inerte y est strictement interdit sans autorisation de la mairie. Toute infraction sera immédiatement signalée à la gendarmerie.

Nous vous rappelons que des déchetteries sont ouvertes tous les jours à Pusey et à Quincey. Cette recommandation s'adresse également aux artisans et bricoleurs qui travaillent dans vos maisons.

Notre agent d'entretien a déjà passé plusieurs heures à ramasser des débris en tout genre.

Le point sur les travaux en cours

Les derniers poteaux électriques de la rue de sources ont disparu la semaine dernière. Du côté du lotissement, quelques travaux de finition restent encore à réaliser et notamment la remise en forme des talus, des enduits provisoires sur les chaussées et le bornage définitif des parcelles.

Quelques détails sont également à régler sur le chantier de renforcement du réseau d'eau potable (Transfert des compteurs, mise à niveau de Bouche à clef, etc.)

Les conditions climatiques ne nous ont pas permis de terminer ce chantier dans de bonnes conditions. Nous remercions donc plus particulièrement les riverains, qui pendant plusieurs mois ont accepté « sans trop se plaindre » le bruit, l'eau et la poussière.

DEPARTEMENT DE LA HAUTE SAONE Arrêté n° 02/2008

Objet: MISE A L'ENQUETE PUBLIQUE DU PROJET DE ZONAGES D'ASSAINISSEMENT ET PLUVIAL DE LA COMMUNE DE VILLEPAROIS

LE MAIRE,

Vu le code général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2224-10 et R.2224-7 et suivants ;

Vu la Loi n°2006-1772 du 30 décembre 2006 dite Loi sur l'eau et les milieux aquatiques ;

Vu la Loi n°82-213 du 02 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;

Vu le code de l'environnement et notamment les articles L.123-1 et suivants, et R.123-1 et suivants ;

Vu le code de l'urbanisme et notamment les articles L.123-3-1 et R.123-11

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 24 décembre 2007 et la délibération du conseil communautaire en date du 19 décembre 2007 arrêtant les projets de zonages d'assainissement et pluvial ;

Vu l'Ordonnance de Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Besançon du 06 mars 2008 désignant le Commissaire enquêteur ;

Vu le dossier technique et administratif de Besançon du 06 mars 2008 désignant le Commissaire enquêteur ;

Vu le dossier technique et administratif à soumettre à l'enquête publique établi à cet effet.

ARRETE

Article 1 : Il sera procédé à une enquête publique sur les dispositions du projet de zonage d'assainissement et de zonage pluvial de la commune de VILLEPAROIS.

Article 2 : Monsieur Jean-Marie DONZE désigné par Ordonnance de Monsieur le Président du Tribunal Administratif en date du 06 mars 2008, assumera les fonctions de commissaire enquêteur.

Article 3 : Les pièces du dossier, ainsi qu'un registre d'enquête, côté et paraphé par le commissaire enquêteur seront déposés à la mairie de VILLEPAROIS pendant 39 jours consécutifs aux jours et heures habituelles d'ouverture au public du lundi 14 avril 2008 au jeudi 22 mai 2008 inclus.

Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête ouvert à cet effet ou les adresser par lettre recommandée à Monsieur le commissaire enquêteur à la Mairie de VILLEPAROIS, lequel les annexera au registre d'enquête.

Le Commissaire enquêteur recevra le public à la mairie de VILLEPAROIS aux jours et heures suivants :

Mardi 15/04/2008	10h00 – 12h00
Samedi 03/05/2008	15h00 – 17h00
Mercredi 21/05/2008	10h00 – 12h00

Article 4 : À l'expiration du délai de l'enquête, le registre sera clos et signé par Monsieur le Commissaire enquêteur qui disposera d'un délai d'un mois à compter de la clôture de l'enquête, pour transmettre à Monsieur le Président de la CCAV le dossier avec le rapport et les conclusions motivées.

Une copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sera adressée au Préfet du Département de Haute-Saône, au Président du tribunal Administratif et au maire de la commune de VILLEPAROIS.

Le rapport du Commissaire enquêteur énonçant ses conclusions motivées sera tenu à la disposition du public en mairie de VILLEPAROIS.

Article 5 : Un avis au public faisant connaître l'ouverture de l'enquête sera publié quinze jours au moins avant le début de celle-ci, et rappelé dans les huit premiers jours de l'enquête, dans deux journaux diffusés dans le département.

Cet avis sera diffusé notamment au siège de la CCAV et dans la mairie de VILLEPAROIS et publié par tout autre procédé en usage dans la commune de VILLEPAROIS.

Une copie des avis publiés dans la presse sera annexée au dossier soumis à l'enquête avant l'ouverture de l'enquête en ce qui concerne la première insertion et au cours de l'enquête pour la deuxième insertion.

Article 6 : Des copies du présent arrêté seront adressées à Monsieur le Préfet, Monsieur le Président du Tribunal Administratif, Monsieur le commissaire enquêteur.

A VILLEPAROIS, le 17.03.2008

Le Maire, Michel BOURGEOIS

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du Tribunal Administratif de Besançon dans un délai de deux mois à compter de sa notification.